

COLL. 8°  
468  
1954-1à6



BIBLIOTHEQUE FNSP



1 065 464

DÉPOT  
ANNEXE

000 1147762

- 5 -  
Coll. 8°  
468  
- 1954 -

PARTI RÉPUBLICAIN  
RADICAL ET RADICAL-SOCIALISTE

Siège Social : 1, Place de Valois - PARIS (1<sup>er</sup>)



# Problèmes économiques et sociaux



Rapport présenté le 15 Octobre 1954  
au Congrès de Marseille  
par

## André MORICE

*Député de la Loire-Inférieure  
Ancien Ministre*



Coll 4.468 (1954 - 5)

1955

IMPRIMERIE BURLET

3, Rue des Juges-Consuls - Tél. TURbigo 41-11, 82-30 et 82-31  
PARIS (4<sup>e</sup> Arr<sup>e</sup>)

# Problèmes économiques et sociaux

par **André MORICE**

Député de la Loire-Inférieure, Ancien Ministre

---

**J**E voudrais, dans le débat de politique générale, faire connaître mon point de vue sur les problèmes économiques et sociaux. Ce matin, nous avons tenu, dans cette salle, une séance plénière de la Commission sociale du Parti, réunion pleinement réconfortante, qui a confronté les points de vue de chefs d'entreprise, de représentants syndicaux, de cadres, et nous sommes arrivés à des conclusions que nous vous soumettrons demain, qui souligneront la volonté de notre Parti, dans ce domaine, de conserver — je ne dis pas de reprendre, certains nous accusant de l'avoir perdue — sur le plan social, la place qui doit être la sienne.

Mais je voudrais, dans le cadre de la politique générale, traiter précisément de cet aspect social des choses qui se relie étroitement aux problèmes économiques.

## **L'expansion, objectif principal**

Le Gouvernement de notre Président et Ami Mendès-France a fait de l'expansion, dont nous avons souvent parlé dans nos congrès, un de ses principaux objectifs, et il convient de l'en féliciter. Comme il convient, je le dis tout de suite, de féliciter notre ami Edgar Faure de l'effort tenace, persévérant, qu'il a poursuivi pendant un certain nombre de mois, pour tendre vers cette expansion économique, sans laquelle les difficultés ne cesseront de croître.

Le président du Conseil, pour atteindre ce but, qu'il poursuit avec courage et ténacité, a demandé, et obtenu, les pleins pouvoirs qui lui ont été donnés par la loi du 14 août 1954, jusqu'au 31 mars prochain. Et, malgré l'urgence de graves problèmes que nous connaissons bien — ceux d'Indochine, ceux de l'Afrique du Nord, ceux de la défense européenne — l'œuvre accomplie par le gouvernement dans cette première partie de son action, l'œuvre accomplie en matière économique est loin d'être négligeable, et nul ne peut la sous-estimer.

### Les mesures prises

Un certain nombre de mesures ont été prises. Je ne les énumérerai pas. Je dirai d'un mot celles qui, à mes yeux, sont essentielles.

D'abord la libération d'une nouvelle tranche de produits représentant 13 pour cent de nos échanges. Dans le domaine agricole : l'organisation et l'assainissement du marché du vin, le transfert de tout ou partie du tonnage des betteraves destinées à l'alcool vers la production du sucre. Dans le domaine industriel : la création de fonds : fonds de reconversion de l'industrie, 2 milliards; fonds de reclassement de la main-d'œuvre, 2 milliards; financement de diverses formes de décentralisation officielle, financement visant d'ailleurs aussi la reconversion, par l'octroi de la garantie de l'Etat. Et, enfin, une mesure plus récente, celle des salaires, décret du 9 octobre 1954, relatif à la revalorisation des salaires les plus bas.

Je dis ici, de la façon la plus nette, que, comme nous devons tous souhaiter la réussite complète de ce plan, nous devons tous y concourir.

## Plan de l'étude

Le plan de l'étude, très brève d'ailleurs, que je présente, sera le suivant :

- 1° quel est le sens des mesures déjà intervenues ?
- 2° ces mesures sont-elles de nature à contribuer à l'expansion de notre économie ?
- 3° le gouvernement dispose-t-il d'autres moyens qu'une reconversion pour promouvoir l'expansion ?

### I. - Sens des mesures intervenues

Faisant suite à diverses déclarations du président du Conseil, l'exposé des motifs de la loi du 14 août 1954 (celle des pleins pouvoirs) insistait sur les obstacles que nous rencontrons, dans ce pays, pour réaliser une expansion économique : structures défectueuses et vieilles de l'économie française, résultant d'un protectionnisme excessif, tant à l'intérieur que dans nos relations avec l'étranger. Ce thème, ainsi que les observations précédentes conduisaient par priorité aux réformes de structures. Et je dois dire que, lorsqu'on examine les mesures prises, tel semble bien en être l'objet.

Selon nous, les premières mesures prises dans ce premier train, — qui ne peut être que le premier train d'un ensemble —, se situent davantage dans le cadre d'une reconversion économique que dans celui d'une action directe en vue de provoquer une expansion. Je le répète, nous sommes à un point de départ, et ce premier train, j'en suis convaincu, sera suivi de beaucoup d'autres. Mais il est significatif de constater qu'à l'exception d'un engagement de 8 milliards en anticipation pour les constructions scolaires, nous n'avons, dans le domaine des investissements, pris aucune nouvelle mesure.

## II. - Cette réforme des structures est-elle génératrice d'une expansion ?

De l'esprit des textes, il ressort que la reconversion de l'économie doit avoir pour conséquence une diminution de nos coûts de production et nous permettre ainsi de résoudre les trois problèmes qui, depuis un certain temps, sont placés au centre de nos préoccupations :

- le déficit de la balance du commerce extérieur à résorber pour reconquérir notre indépendance politique;
- la libération des échanges, pour tenir nos engagements et nous intégrer dans le concert des nations européennes;
- et, enfin, l'insuffisance du niveau de vie.

En d'autres termes, il nous apparaît que la reconversion devrait, d'après cette politique, assurer son expansion, car s'il est vrai que nos coûts de production restent la principale cause de stagnation, c'est là donc où l'effort doit porter. Et il faut louer le gouvernement de rechercher la diminution de ces coûts de production.

### **On ne peut attendre essentiellement l'expansion d'une réforme de structure**

Mais attendre essentiellement l'expansion d'une réforme des structures serait peut-être une attitude exagérément optimiste. En effet, la reconversion sera, par la nature même de

cette opération, nécessairement lente. Il faudra d'abord déceler les entreprises marginales, déterminer leur proportion, se mettre d'accord sur leur fermeture ou sur leur reconversion.

Dans la première hypothèse, nous aurons à procéder à des transferts de main-d'œuvre et dans la seconde il faudra trouver une activité rentable de reconversion et réaliser cette transformation.

Or, les investissements commencent par coûter très cher avant de pouvoir produire leurs premiers effets. Et puis, cette reconversion suppose un reclassement professionnel, ce qui est un problème humain, par conséquent délicat. Il faudra procéder à un inventaire des activités en chômage, à un inventaire des besoins. Il faudra organiser, et je le souhaite, sur un plan nouveau, ce reclassement professionnel; il faudra employer des formules nouvelles en accord avec la profession, hors de laquelle nous ne pouvons, dans ce domaine, rien faire de sérieux.

## **Le reclassement et la formation professionnelle**

Il faudra surtout situer cet effort de reclassement dans un tout, car le reclassement, ce n'est qu'une faible partie d'un tout et, ce tout, c'est la formation professionnelle où nous sommes placés, dans ce pays, dans une situation diminuée.

Nous manquons, vous le savez, de techniciens. Si je pouvais oser un seul exemple, je vous dirais que, dans la région parisienne, nous ne trouvons pas un seul fraiseur P. 3 de moules en matière plastique, et que je connais des industries qui sont dans la situation délicate où un certain nombre de machines sont inemployées parce qu'on ne trouve pas ces hommes de qualité. On s'obstine à bourrer un secondaire

sans issue et faute de moyens on refuse 60.000 élèves dans l'Enseignement technique.

Depuis plusieurs années nous le disons, des efforts non négligeables ont été faits. Je serais mal venu de ne pas le reconnaître, mais c'est là où un effort considérable est à accentuer sans cesse. Et je me permets d'ajouter, dans le cadre d'une unification des services de la formation professionnelle en un seul organisme, plutôt que de travailler en ordre dispersé, comme nous le faisons actuellement, où cinq ou six ministères se partagent la formation professionnelle.

### **La reconversion, œuvre de longue haleine**

Mais c'est là aussi, vous en conviendrez, une œuvre de longue haleine, à longue échéance. Et lorsque je vois présentement cette reconversion — opération si délicate — assez difficile à définir, qui doit se situer, je pense, dans la recherche d'un faible pourcentage d'entreprises, qu'il convient de transformer en d'autres activités plus valables; lorsque je vois cette reconversion placée sous l'égide d'un Comité de six fonctionnaires, je crains que, dans ce domaine, elle ne puisse atteindre son but. Non pas, bien sûr, qu'on puisse méconnaître en quoi que ce soit la valeur des Comités administratifs — ce qui serait profondément injuste — mais, en ce domaine, il est indispensable de leur associer des praticiens aux réflexes éprouvés, car il faut des adaptations très rapides, il faut surtout coordonner les efforts de tous.

C'est la même observation que je présenterai en ce qui concerne la création des Comités locaux ou régionaux, d'expansion économique, qui n'est d'ailleurs pas, je le souligne, d'initiative gouvernementale mais d'initiative parlementaire.

Je pense que l'heure est dépassée où nous pouvons réunir, au siège des départements, ou des régions, 30, 40 ou 50

hommes qui n'auront d'autre but que de s'efforcer de défendre leurs industries locales. Dans ce domaine, l'heure est venue des directives à l'échelon gouvernemental et des décisions prises à l'échelon central.

Dans ces conditions, la diminution des coûts de production risque peut-être de ne pas trouver l'amplitude qu'on voudrait lui voir prendre, d'autant que la réduction des ressources d'auto-financement des entreprises saines les contraindra à faire davantage appel à des concours financiers extérieurs, d'où des charges nouvelles.

### **Trois conséquences à éviter**

De ce premier aspect des problèmes, il y a donc trois conséquences immédiates contre lesquelles il faut se prémunir :

— la première sur le plan économique, est le risque d'une contraction avec toutes ses conséquences sociales, d'autant plus à craindre que la conjoncture mondiale est incertaine ;

— sur le plan social, une réduction d'activité pouvant se traduire par du chômage. J'ai l'honneur de représenter un département où nous allons, dans les semaines qui viennent, nous trouver en face de plusieurs milliers de chômeurs provenant d'activités réduites dans l'armement, dans l'industrie mécanique, dans l'habillement, ce qui va poser, vous le sentez bien, toute l'ampleur et toute la gravité du problème ;

— sur le plan financier, ceci peut nous entraîner à des conséquences budgétaires par un accroissement de dépenses.

III. - Le gouvernement ne dispose-t-il pas, dans le cadre de la politique qu'il a définie, d'autres moyens que d'une reconversion pour promouvoir une expansion ?

### **Allègement des charges**

Certes si. Je ne pense pas qu'il envisage de recourir, sous la forme telle qu'on l'emploie généralement, à des mesures fiscales nouvelles. Une déclaration toute récente de M. le Ministre des Finances, notre ami Edgar Faure, sur ce point, nous apporte des apaisements.

Mais si le gouvernement s'engage dans la voie des allègements des charges qui pèsent sur les prix industriels et agricoles et, sans que cela, je crois, soit encore décidé, une baisse de 6 % sur le prix du charbon industriel, une baisse différenciée du prix de l'électricité, une baisse du loyer de l'argent sont envisagées, ce qui constitue des mesures heureuses, mais des mesures qui, tout en étant appréciables, restent faibles en dernière analyse par rapport ou par référence à la marge entre les prix français et étrangers.

La répercussion de la baisse du loyer de l'argent sera peu importante sur le produit fini.

### **Les transferts**

Il reste d'autres possibilités, celle des transferts. Avec son courage et sa netteté habituels, M. le Président du Conseil, dans de récentes déclarations, placé en face de problèmes que nous trouvons tous, déclare que nos engagements en

Extrême-Orient et la conjoncture de défense nationale, de défense européenne actuelle ne nous permettent pas de dire que nous pouvons dégager des budgets militaires où des charges d'Extrême-Orient des sommes importantes dans l'im-médiat.

Je veux, toujours dans le domaine des transferts, féliciter le gouvernement de s'être engagé dans la voie de transferts économiques si particulièrement difficiles. Dans le domaine de la betterave et du vin, il y a là un effort engagé auquel nous devons sans la moindre réserve apporter notre concours.

C'est là une œuvre nécessaire, mais là encore les résultats ne peuvent pas être immédiats, c'est dans la nature des choses.

## **Economies ?**

### **Sur la S. N. C. F. en particulier ?**

Je sais bien que d'autres économies sont envisagées, notamment dans le cadre de la gestion de la S.N.C.F. Nous en avons déjà souvent parlé dans ces congrès. Là, c'est la coordination qui vient à l'esprit. Mais qu'est-ce que la coordination ?

Depuis que nous avons perdu nos fées dans ce pays, la politique ne se fait plus à coups de baguette magique, elle se fait au prix de longs et persévérants efforts. Or la coordination c'est une suite d'efforts.

Les premières mesures de coordination ont été prises en 1949 et j'ai eu l'honneur de mettre en application une soixantaine de mesures de coordination, et notamment l'accord sur les transports grande distance entre les routiers et le chemin de fer, accord qui doit entrer prochainement — du moins, je l'espère — en application, même si cela devait entraîner certains aménagements de tarifs, car la coordination ne se

fera pas simplement en la réclamant dans des discours mais en la traduisant dans les actes.

Et puis on demande, sur ce point où les Français sont si attentifs, à la S.N.C.F. de poursuivre son effort de modernisation. Soyons justes, la S.N.C.F. le poursuit depuis un certain nombre d'années, cet effort de modernisation. Lorsque vous venez à Marseille dans les conditions de rapidité que vous savez, cela est le fruit de longs efforts. Lorsque nous réalisons l'électrification de la ligne Valenciennes-Thionville qui se prolongera jusqu'à Dunkerque et qui permettra de faire des transports de marchandises à des prix jamais atteints en Europe, c'est cela l'effort de modernisation de la S.N.C.F. et c'est cela l'avenir de la S.N.C.F.

L'avenir de la S.N.C.F., ce n'est pas dans la cristallisation autour de petites lignes d'intérêt secondaire ou local qui ne sont plus rentables. Mais, sur ce point, des efforts ont été faits.

Personnellement, sans manifestations spectaculaires, j'ai eu à signer la fermeture d'environ mille kilomètres de ces lignes. Je sais qu'on envisage prochainement, me dit-on, de faire une opération sur deux mille kilomètres de lignes secondaires ou d'intérêt local.

Je vous demande de ne pas faire de confusion entre la notion de fermeture et celle de déclassement. Le déclassement peut être facilité par un certain nombre de décisions prises à l'échelon gouvernemental, mais en ce qui concerne ce déclassement, il ne peut présentement porter, dans l'immédiat, que sur des lignes qui ont cessé de fonctionner depuis un, deux ou trois ans.

C'est cette politique qu'il faut poursuivre et qui doit nous conduire, non seulement dans le domaine fer-route qui est un aspect du problème mais aussi dans le domaine de coordination avec l'aviation où des résultats ont été obtenus et d'autres peuvent l'être. Mais c'est là aussi une œuvre de longue haleine.

## **Des programmes pluri-annuels, pièce maîtresse d'une expansion**

Il est un autre point, toujours dans l'arsenal des armes dont peut disposer le gouvernement pour cette difficile bataille économique, c'est l'établissement de programmes pluri-annuels d'investissement. C'est, à mon sens, la pièce maîtresse d'une politique d'expansion, car il faut là un programme solide, d'une durée non inférieure à cinq ans et qui s'adresse aux différentes activités partout où nous avons besoin de faire faire un pas en avant à notre pays.

Jusqu'à présent — on ne peut pas tout faire — ces programmes pluri-annuels n'ont pas fait l'objet de décisions gouvernementales. Veut-on réfléchir davantage sur le choix des secteurs ou le maintien de l'impasse budgétaire à un niveau élevé peut être une gêne ? Nous le saurons sans doute bientôt.

## **Alignons les salaires non sur les prix, mais sur la production**

Un autre moyen d'action est l'action sur les salaires, et le gouvernement sur ce point vient de prendre une récente décision. Nous sommes d'accord sur ce qui a été fait pour les salaires les plus défavorisés car c'est un problème humain et aucune de nous ne peut être insensible à un pareil aspect de la question. Mais je le dis, on ne peut cependant régler indéfiniment le problème des salaires en agissant ainsi, car alors se pose, avec une acuité accrue, le problème de la hiérarchie pour nos cadres, le problème de la hiérarchie pour nos administrations d'Etat où il nous faut maintenir en place cependant des hommes de qualité.

Par conséquent, dans le cadre de la politique de reconversion telle qu'elle nous a été définie, l'action sur les salaires pose le problème du coût de la production. Il faut, dans le domaine économique, un renversement de vapeur, et, au lieu de charger ceux qui travaillent, il faut, au contraire, les alléger au maximum pour essayer de rejoindre les prix étrangers si dissemblables des nôtres.

Nous ne pensons pas que le problème des salaires puisse être réglé par une augmentation sans lien avec la production. Et je voudrais vous rendre attentifs au fait que depuis le vote de la loi sur l'échelle mobile, cette échelle mobile n'a jamais fonctionné. Le seul fait qu'elle soit là a tout naturellement incité les gouvernements à faire pression sur les prix pour éviter que le démarrage des salaires n'en découle; mais ceci nous conduit à une situation impossible à admettre. Dans un pays où la production croît, et va croître, je l'espère, encore plus, vous ne pouvez pas dire aux salariés : « Nous ne vous donnons rien parce que l'échelle mobile ne joue pas », alors que l'effort de tous se trouverait accru. Ceci démontre donc qu'on ne peut pas aligner les salaires sur les prix, mais au contraire sur la production du pays.

### **Dénonçons ces chaînes horizontales qui sclérosent l'économie**

Et je voudrais, reprenant là une thèse que j'ai défendue devant vous, dénoncer ces chaînes horizontales qui sclérosent notre économie, qui font qu'on aligne le meilleur sur le médiocre alors qu'il faut laisser à chaque activité française la liberté de donner à ses salariés et à ses employés ce qu'ils gagnent vraiment par leur effort. Il faut briser ces chaînes horizontales qui sont un défi à l'effort et au mérite et donner à ce pays, dans ce régime libéral que nous défendons, le maximum de liberté pour que l'effort soit justement récompensé.

## IV. - CONCLUSION

### **Ne subordonnons pas l'expansion à une réforme préalable des structures**

J'en arrive, après ces considérations, à ma conclusion. J'ai voulu que cet exposé soit bref, mais qu'il mette l'accent sur un certain nombre de points qui traduisent nos appréhensions, qui traduisent nos inquiétudes et auxquels nous voudrions voir apporter dans l'immédiat des remèdes pour assurer le succès de l'expérience en cours.

Pour toutes les raisons que je vous ai exposées, mesdames et citoyens, il peut apparaître dangereux de subordonner l'expansion à une réforme préalable des structures, car la réduction des coûts attendue risque de n'être ni aussi immédiate, ni aussi importante qu'on l'espère. Or, tant sur le plan social (plein emploi, augmentation du niveau de vie) que sur le plan des relations économiques extérieures (libération des échanges, convertibilité monétaire), l'urgence d'une expansion s'impose à nous. L'état du marché financier, du marché monétaire, permet de penser que les conditions de cette expansion sont réunies. Les chiffres les plus récents du Conseil national du Crédit font apparaître une augmentation des disponibilités sur le marché monétaire de quatre cents milliards. En face, je constate que l'accroissement des crédits bancaires consacrés aux investissements pendant les six premiers mois de 1954 n'a été que d'une cinquantaine de milliards; il y a donc disproportion entre les disponibilités du marché monétaire et les crédits bancaires réalisés. Actuelle-

ment les entreprises saines qui ont la possibilité de développer leur production ne le désirent pas parce que, d'une part, aucun but supplémentaire n'est assigné à leur activité, et aucune garantie d'avenir ne leur est accordée, n'est accordée à leur potentiel d'expansion. En libérant les échanges, le gouvernement fait pression sur ces entreprises et, dans le même temps, il accroît leurs charges par la majoration des salaires. Mais il diffère, et ne peut différer longtemps l'élaboration de programmes qui concrétiseraient la volonté d'expansion et donneraient à ces entreprises confiance en les incitant à accroître leur production qui reste le seul moyen véritablement efficace de réduire les coûts de production dans de fortes proportions.

**Soigner les malades est bien,  
mais empêchons les bien-portants  
de le devenir**

Or l'on doit se féliciter, et en particulier féliciter notre ami Edgar Faure, dont l'action continue se traduit par des augmentations de production. Edgar Faure, dans un récent congrès, m'a fait l'amitié de dire que l'action que je poursuivais dans le pays lui apportait un concours utile. Je trouvais, certes, du banc que j'occupe, où j'ai beaucoup moins de responsabilités, les buts trop modestes, les moyens trop réduits; je constate avec satisfaction, tout en déclarant que c'est insuffisant, que les résultats obtenus sont cependant encourageants et doivent être portés au crédit de notre parti pour cette action persévérante de longs mois.

Si l'on doit donc se féliciter de l'amélioration déjà obtenue, on ne peut s'en tenir pour satisfait. Il faut que tous ressentent la nécessité d'accélérer le rythme d'une progression dont dépend l'amélioration du niveau de vie de la nation tout entière. La reconversion de notre économie est une œuvre

nécessaire. Mais la réalisation de cette reconversion, pour être plus facile et moins douloureuse, doit accompagner l'expansion et non la précéder. *Certes, il est bon de soigner les malades, il faut aussi empêcher les bien-portants de le devenir.*

## **Nous sommes placés devant un problème de vitesse de réalisation**

Pour ma part, je demeure persuadé qu'il faut agir sans plus attendre et de façon sélective sur le volume de la production et des transactions. Alors toute la remise en ordre de notre économie en sera facilitée et nos coûts de production normalement diminués pourront nous ouvrir l'accès des marchés étrangers.

J'en reviens, vous le voyez, sans y insister plus, à un plan d'action qui m'est cher et que j'ai déjà développé longtemps devant vous et au Parlement.

Nous sommes placés maintenant devant un problème de vitesse de réalisation.

Monsieur le Président du Conseil, vous montrez et démontrez votre goût de l'action, vous disposez de pouvoirs plus étendus que vos prédécesseurs; nous souhaitons tous de tout notre cœur que vous ne butiez pas sur cet obstacle, qui est redoutable, et que vous le franchissiez avec le concours loyal que tous nous vous apporterons dans votre lutte difficile.

Toute la réussite de votre politique est là, et pour le plus grand renom du parti radical, pour le plus grand bien de la nation, il faut que réussisse votre action.

